

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, December 2, 2020

The Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament met by videoconference this day at 8 p.m. [ET], pursuant to rule 12-13 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Adam Thompson, Clerk of the Committee: Honourable senators, as clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am now ready to receive motions to that effect.

Senator Duncan: I would like to nominate Senator Housakos as the chair of this committee.

Mr. Thompson: The Honourable Senator Duncan moved:

That the Honourable Senator Housakos do take the chair of this committee.

Are there any other nominations? Seeing no other nominations, I will put the question.

Senators, are there any objections to the motion? Hearing none, I declare the motion carried and invite Senator Housakos to take the chair.

Senator Leo Housakos (Chair) in the chair.

The Chair: Thank you, colleagues, for your support. This might be the only unanimous election I think I will ever win, but I nonetheless appreciate it and I look forward to trying to chair this committee with the honour, dignity and integrity that a committee of this nature requires, and to working with all of you.

Without any further ado, though, I am tempted to adjourn the meeting and go now, but I think it would be better that we continue with the rest of the steering committee. Let's get right down to business and elect the three deputy chairs of this committee. I am ready to receive nominations from the members of the committee.

Senator Bellemare: I would propose Senator Pat Duncan.

The Chair: There are three deputy chairs, and if colleagues will agree, I suggest we take nominations and we'll determine after that if an election is required.

The Honourable Senator Bellemare moved:

That the Honourable Senator Duncan be deputy chair of this committee.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 2 décembre 2020

Le Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement se réunit aujourd'hui, à 20 heures (HE), par vidéoconférence, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir une réunion d'organisation.

[Traduction]

Adam Thompson, greffier du comité : Honorables sénateurs, il est de mon devoir, en ma qualité de greffier du comité, de procéder à l'élection du président. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

La sénatrice Duncan : Je propose la nomination du sénateur Housakos en tant que président du comité.

M. Thompson : L'honorable sénatrice Duncan propose :

Que l'honorable sénateur Housakos soit élu président du comité.

Y a-t-il d'autres propositions? Comme il ne semble pas y en avoir, je vais vous poser la question.

Y a-t-il des objections à cette proposition? Comme personne ne se manifeste, je déclare la motion adoptée et j'invite le sénateur Housakos à prendre le fauteuil.

Le sénateur Leo Housakos (président) occupe le fauteuil.

Le président : Merci de votre appui, chers collègues. C'est sans doute la seule élection que je vais gagner à l'unanimité dans toute ma carrière, mais cela ne m'empêche pas de l'apprécier et de vous assurer que je vais essayer de présider aux délibérations de ce comité avec l'honneur, la dignité et l'intégrité que cette tâche exige, en veillant à travailler avec tous et chacun d'entre vous.

Même si j'aurais presque envie de mettre fin à la séance sur cette bonne note, je pense qu'il serait préférable que nous passions sans plus tarder au point suivant à l'ordre du jour, soit l'élection des trois vice-présidents du comité. Je suis prêt à recevoir vos propositions à cet effet.

La sénatrice Bellemare : Je propose la sénatrice Pat Duncan.

Le président : Il y a trois postes de vice-président et, si tout le monde est d'accord, je suggérerais que nous entendions d'abord toutes les propositions pour déterminer ensuite si une élection est requise.

L'honorable sénatrice Bellemare propose :

Que l'honorable sénatrice Duncan soit élue vice-présidente du comité.

Are there any other nominations?

Senator Massicotte: I nominate Senator Greene.

The Chair: The Honourable Senator Massicotte moved:

That the Honourable Senator Greene be deputy chair of this committee.

Senator Bovey: I nominate Senator Dalphond.

[Translation]

The Chair: Senator Bovey nominates Senator Dalphond.

[English]

Are there any other nominations? Accordingly, if there are no other nominations, the deputy chairs of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament are Senator Duncan, Senator Greene and Senator Dalphond. Congratulations. I'm looking forward to working with you, colleagues.

As is tradition, I will give the floor to Senator Duncan, if you would like to address the committee before we go further.

Senator Duncan: Thank you very much, Senator Housakos, and thank you to all members of the committee. I too am really looking forward to working with all of you on this very important committee. The Rules are near and dear to my heart in terms of my legislative background, having been in opposition, the lonely third party, then government and back to opposition. I must say that I have truly come to appreciate and respect the understanding of the *Rules of the Senate*. Many of my learned colleagues serve on this committee, including yourself, Mr. Chair, and I'm really looking forward to learning from your appreciation and understanding of the Rules, and working on this committee. Thank you very much for your support. I appreciate it.

Senator Greene: Thank you very much to everybody there in Ottawa or elsewhere for nominating me and confirming me as deputy chair. I will try to live up to your expectations or exceed them, probably, and I expect that we will do some very good work.

[Translation]

The Chair: Senator Dalphond, you have the floor if you wish to speak.

Senator Dalphond: First of all, congratulations on your hotly contested election, which you won hands down! To my colleagues, the new deputy chairs, I look forward to working with you. I think we have a committee that is made up of people

Y a-t-il d'autres nominations?

Le sénateur Massicotte : Je propose le sénateur Greene.

Le président : L'honorable sénateur Massicotte propose :

Que l'honorable sénateur Greene soit élu vice-président du comité.

La sénatrice Bovey : Je propose le sénateur Dalphond.

[Français]

Le président : La sénatrice Bovey propose le sénateur Dalphond.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres propositions? Comme il n'y en a pas, les vice-présidents du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement sont la sénatrice Duncan, le sénateur Greene et le sénateur Dalphond. Félicitations à tous les trois. Je suis ravi de pouvoir travailler avec vous.

Comme le veut la tradition, je vais maintenant céder la parole à la sénatrice Duncan si elle souhaite adresser quelques mots au comité avant que nous allions plus loin.

La sénatrice Duncan : Merci beaucoup, sénateur Housakos, et merci à tous les membres du comité. Je suis moi aussi ravie de pouvoir travailler avec vous tous au sein de ce comité très important. Mon bagage législatif fait en sorte que j'ai vraiment le Règlement à cœur. J'ai d'abord été députée dans l'opposition au sein d'un troisième parti très discret avant de faire partie du gouvernement puis de retourner dans l'opposition. Je dois dire que j'en suis ainsi venue à reconnaître la valeur d'une bonne compréhension du *Règlement du Sénat*. Je me réjouis vraiment à la perspective de pouvoir travailler avec d'aussi éminents collègues, y compris vous-même, monsieur le président, pour parfaire ma compréhension du Règlement en collaboration avec tous les membres du comité. Merci beaucoup de votre soutien. Je vous en suis reconnaissante.

Le sénateur Greene : Merci beaucoup à tout le monde, à Ottawa comme ailleurs, pour avoir proposé ma candidature et m'avoir confirmé dans mon rôle de vice-président. Je vais m'efforcer d'être à la hauteur de vos attentes et je dirais même de les surpasser, et je suis persuadé que nous pourrions faire tous ensemble de l'excellent travail.

[Français]

Le président : Sénateur Dalphond, vous avez la parole si vous voulez.

Le sénateur Dalphond : Tout d'abord, félicitations pour votre élection chaudement disputée et remportée haut la main! À mes collègues les nouveaux vice-présidents, j'ai très hâte de travailler avec vous. Je pense que nous avons un comité qui est

who all want to seriously look at ways to make the Senate work better, more efficiently and in a more modern way. I'm pleased to join a committee that is so enthusiastic about the rules of procedure, a kind of committee that the public doesn't always find exciting, but I know that all 4 of us will enjoy talking about it, and all 15 of us will enjoy talking about it as well. I look forward to working with all of you.

[English]

The Chair: Colleagues, we have some nuts-and-bolts logistical motions to run through before we launch off with the work of this committee. I will go to item 3 on the agenda, which is an agenda and procedure question.

Do I have anyone proposing that motion?

Senator McPhedran: I would like to invite us to just pause with the rapid process that we usually go through for the organizational meeting of committees and open up a bit of a discussion, hopefully, among us about the dynamic between the subcommittee and the larger committee. I was fortunate to be able to have a bit of a conversation with Senator Housakos earlier today, and, as always, I learned a bit more about the Rules than I knew going into the conversation. But I'd like us to consider the possibility that we would refine somewhat how we're describing the dynamic between the subcommittee and the committee.

I'm not moving an amendment to the motion at this moment in time, because I think a discussion would be a good thing to have. But I would like to summarize roughly the direction that I hope we will go ultimately, and also to note that some other committees have been having this discussion. If I understand correctly, the Energy Committee actually did reach a decision after discussion to modify motion 3 somewhat. Let me raise this and open it up if I may, Mr. Chair.

What I have in mind is something for the second paragraph of motion 3 is very similar along the lines of what the Energy Committee decided to do: That the subcommittee be responsible for considering and consulting with the committee with respect to its agenda, the invitation of witnesses and the schedule of hearings.

Did everyone get that okay in French? I can do it in French as well, unless you've already received it.

Senator Lankin: Senator McPhedran, I'm looking at motion 3 and I'm assuming that if you did move that motion — you're giving us the intent and direction of it — that is for the second paragraph of motion 3. The first paragraph is the composition of the committee being the chairs and the deputy chairs.

composé de gens qui souhaitent tous étudier sérieusement les moyens d'améliorer le fonctionnement du Sénat et de le rendre plus moderne et efficace. Je suis heureux de me joindre à un comité qui est si enthousiaste vis-à-vis des règles de procédure, un genre de comité que le public ne trouve pas toujours excitant, mais je sais que nous aurons du plaisir à en parler tous les 4, et tous les 15 également. Au plaisir de travailler avec vous tous.

[Traduction]

Le président : Chers collègues, nous avons des motions de régie interne à adopter avant de pouvoir amorcer officiellement le travail du comité. Je vais donc passer au point 3 à l'ordre du jour qui porte sur la création du Sous-comité du programme et de la procédure.

Est-ce que quelqu'un veut proposer cette motion?

La sénatrice McPhedran : Plutôt que de procéder très rapidement comme c'est habituellement le cas lors des séances d'organisation des comités, je proposerais que nous marquions une pause pour discuter de la dynamique entre le sous-comité et le comité dans son ensemble. J'ai eu la chance de m'entretenir brièvement avec le sénateur Housakos aujourd'hui et ce fut, comme toujours, l'occasion pour moi d'en apprendre un peu plus au sujet du Règlement. J'aimerais donc que nous envisagions la possibilité de préciser la façon dont nous définissons la dynamique entre le sous-comité et le comité lui-même.

Je ne propose pas pour l'instant d'amendement à la motion, car je pense qu'il serait bon que l'on en discute d'abord. Je voudrais dans un premier temps vous exposer en gros l'orientation que j'espérerais nous voir prendre en soulignant que d'autres comités se sont penchés sur la question. Si je ne m'abuse, le Comité de l'énergie a même finalement décidé d'apporter des modifications à la motion n° 3. Permettez-moi de vous dire ce qu'il en est, monsieur le président, pour que nous puissions en débattre par la suite.

Je proposerais pour le second paragraphe de la motion n° 3 quelque chose de très semblable à ce qui a été adopté par le Comité de l'énergie : que le sous-comité ait la responsabilité de consulter le comité relativement au programme, à l'invitation des témoins et à l'horaire des audiences.

Est-ce que tout le monde a bien saisi? Je peux répéter si nécessaire.

La sénatrice Lankin : Je regarde le libellé de la motion n° 3 et je présume que ce que vous proposez — en nous précisant l'intention et l'orientation qui en découlent — porte sur le second paragraphe de cette motion. Le premier paragraphe indique simplement que le sous-comité doit être composé du président et des vice-présidents.

Senator McPhedran: Yes, thank you.

Senator Lankin: Were you going to talk for a moment about the “why” behind this to kick off the discussion?

Senator McPhedran: I think I’d like to just open up the discussion. For me, what I’ve just read clarifies in some ways how an ideal committee would operate. But I just want to offer that for broader discussion.

Senator Greene: I guess what I’m a little puzzled over is trying to come to grips with what problem this proposed amendment is trying to fix. I’ve been a senator for 11 years now, and it’s never been a problem that I’m aware of between the way that the steering committee operates and the whole committee operates. One is naturally a creature of the other, and there is no member on a steering committee who is not a member of the whole committee. There is consultation taking place all the time anyway. I just don’t feel that we need to have this codified.

Senator McPhedran: All I would say to that, Senator Greene, is that I haven’t had the same experience that you’ve had. In thinking about how to have a clear description of an optimal dynamic between the subcommittee and the committee, I agree that this probably doesn’t change any of the procedural aspects of the Rules Committee. It speaks more to what I would hope would be a clear description of an optimal working environment.

The Chair: If I may share my views on this, I had a discussion earlier with Senator McPhedran. I’ll share my perspective with colleagues, and I think it’s a timely moment to share my perspective, especially after yesterday in the chamber, when I got this sense that a number of senators sometimes misconstrue or misunderstand some of the rules, procedures and privileges of senators and, more importantly, precedents in terms of how we’ve been operating in the place.

For example, I’ve heard over the last few days of debate from experienced senators who have been here for a long time, for example, that standing committees of the Senate are masters of their own destiny; they’re masters of their own rule, which is the furthest thing from the truth.

I’ll give you my perspective, of course, as chair and we’ll debate that, I’m sure, over the course of time. But the supreme authority of any parliamentary body is the chamber itself. In the Westminster system, the House of Commons is independent and has full authority over everything that falls under the House of Commons, and the Senate of Canada is the ultimate and only authority who speaks for the Senate of Canada. That’s why, for

La sénatrice McPhedran : Oui, merci pour cette précision.

La sénatrice Lankin : Comptiez-vous nous exposer brièvement les motifs d’une telle proposition avant de lancer le débat?

La sénatrice McPhedran : Je crois que je voudrais seulement vous permettre d’en discuter. À mes yeux, la proposition que je viens de lire permet d’une certaine manière de définir le mode de fonctionnement idéal pour un comité. Je souhaite seulement permettre à chacun de se prononcer à ce sujet.

Le sénateur Greene : Il y a une chose qui me laisse un peu perplexe. Je me demande en fait quel problème on essaie de régler avec l’amendement proposé. Voilà 11 ans que je suis sénateur, et il n’y a jamais eu à ma connaissance de problème quant aux modes de fonctionnement du comité directeur et du comité plénier. L’un est bien sûr une créature de l’autre, et aucun membre du comité directeur n’est pas aussi membre du comité plénier. Les deux instances se consultent sans cesse de toute manière. Je ne vois tout simplement pas la nécessité d’officialiser le tout.

La sénatrice McPhedran : Je vous dirais seulement à ce sujet, sénateur Greene, que mon expérience a été différente de la vôtre. Je conviens qu’une définition plus précise de la dynamique optimale entre le sous-comité et le comité ne va sans doute rien changer au fonctionnement procédural de ce comité. Il s’agit davantage de décrire clairement l’environnement de travail optimal dans lequel j’espérerais pouvoir évoluer.

Le président : Je vais me permettre de vous exposer mes points de vue à ce sujet. J’en ai effectivement discuté aujourd’hui avec la sénatrice McPhedran. Je veux que tous mes collègues sachent ce que j’en pense, et je crois que le moment est bien choisi pour ce faire, surtout au lendemain de ce que j’ai pu observer hier à la Chambre. Il m’a semblé qu’il arrive à un certain nombre de sénateurs de mal interpréter ou de mal comprendre une partie de nos règles, de nos procédures et de nos privilèges et, ce qui est peut-être plus important encore, des précédents qui ont été créés quant à nos modes de fonctionnement.

À titre d’exemple, j’ai entendu au cours des derniers jours des sénateurs de longue date faire valoir que les comités permanents du Sénat sont maîtres de leur destinée et peuvent décider de leurs propres règles, ce qui est complètement faux.

Je vais vous exposer mon point de vue à titre de président, et nous pourrions assurément en débattre. L’autorité suprême de toute entité parlementaire est la Chambre dont elle relève. Dans le système de Westminster, la Chambre des communes est indépendante et a entière autorité sur toutes les entités qui relèvent d’elle, pendant que le Sénat du Canada est l’autorité ultime et le seul à pouvoir parler en son propre nom. C’est

example, committees are constituted by the Senate of the whole. They are populated by the Selection Committee and approved by the Senate of the whole. Our sitting times are determined by the Senate of the whole, and if you want to sit outside of those times, you need approval, especially when the Senate is sitting.

Budgets, for example, are tabled in the Senate of the whole, and they need their approval or else committees don't have the authority to spend money or travel; orders of reference cannot, of course, proceed without the approval of the chamber; a report cannot be published under the authorization of any standing committee without the approval of the Senate. Of course, the only exception is the Internal Economy Committee and that steering committee, which has intersessional authority, as we all know, and the Senate can be not sitting or we can be prorogued, or for a variety of reasons it would be impossible for steering to bring decisions to Internal Economy. They can take those decisions on their behalf.

The way our parliamentary system works, every steering committee — and I've been chair now of four standing committees in the Senate in my 12 years here — is accountable to the standing committee, just as the standing committee is accountable to the chamber. The motion reads, "That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings," but I can tell you from my experience — and those of you who have worked with me as a chair will know why — I concur with Senator Greene. I have never had any other experience with chairs where a steering committee would even try to impose their will on the majority of a standing committee. You are the authority over the steering committee.

I can tell you that I work in the most consultative basis, and as far as I'm concerned, I had that perspective when I was Speaker, when I was Speaker pro tempore and when I chaired every single committee. We work in the Senate on the basis of consensus and, particularly those of you who have experience on the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament, you know that it's very much a consensus-driven committee.

I'm open to any suggestions, Senator McPhedran, in order to build goodwill. I particularly don't have any problem. I thought about it after our meeting, and if members of this committee want to go as far as to give the ultimate authority where steering work is done at large with the committee, where we do the actual triaging of subjects that are proposed, study propositions, bill propositions, and the development of witnesses, if the committee wants to do that work as a whole standing committee instead of in a vacuum and giving the authority to do that work to the steering committee, I'm open to do that as well if that is the wish

notamment la raison pour laquelle les comités sont formés par le Sénat dans son ensemble. Leur composition est déterminée par le Comité de sélection et approuvée par le Sénat. C'est également le Sénat qui décide du calendrier de nos audiences et qui doit approuver nos demandes pour déroger à ce calendrier, particulièrement pendant les périodes où il siège lui-même.

Prenons l'exemple des budgets des comités. Ils doivent être déposés au Sénat et approuvés par celui-ci, sans quoi les comités ne pourront faire aucun déplacement ni dépenser quelque argent que ce soit. Il en va de même des ordres de renvoi auxquels bien sûr on ne peut pas donner suite sans l'approbation du Sénat. Il faut également que ce dernier donne son aval à la publication de tout rapport produit par un comité permanent. La seule exception est bien sûr le comité de régie interne et son comité directeur qui exerce, comme nous le savons tous, l'autorité intersessionnelle. Lorsque le Sénat ne siège pas en raison d'une prorogation ou pour n'importe quel autre motif, et qu'il est impossible pour les comités directeurs de soumettre leurs décisions au Comité de régie interne, ces décisions peuvent être prises en son nom par son comité directeur.

Dans notre système parlementaire, chaque comité directeur — et je peux vous dire que j'ai présidé quatre comités permanents du Sénat pendant mes 12 années ici — doit rendre des comptes au comité permanent, de la même façon que celui-ci doit rendre des comptes au Sénat. Le libellé de cette motion de régie interne prévoit : « Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences », mais je peux vous dire d'expérience — et ceux parmi vous qui ont déjà travaillé avec moi comme président sauront pourquoi — que je suis d'accord avec le sénateur Greene. Je n'ai jamais vu de comité directeur ne serait-ce que tenter d'imposer sa volonté à la majorité que représente le comité permanent. Le comité directeur relève toujours de votre autorité.

Je peux vous assurer que je m'efforce sans cesse de maximiser la consultation, comme je l'ai fait d'ailleurs lorsque j'ai été Président du Sénat, président intérimaire et président de différents comités. Le Sénat travaille toujours en recherchant un consensus et c'est tout à fait le cas du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement, comme vous le savez déjà si vous n'en êtes pas à vos premières armes au sein de ce comité.

Je suis prêt à entendre toutes les suggestions, sénatrice McPhedran, de telle sorte que nous puissions travailler dans un esprit de bonne volonté. J'y ai réfléchi après notre rencontre, et je ne vois notamment aucun problème à m'en remettre à la décision des membres du comité s'ils souhaitent aller jusqu'à confier au comité dans son ensemble le travail qui incombe habituellement au comité directeur, à savoir le tri des sujets proposés, qu'il s'agisse d'études ou de projets de loi, et la sélection des témoins. Si vous désirez que ce soit le comité plénier qui s'en charge, plutôt que de demander au comité

of the committee. I'm willing to hear any other suggestions on this.

Senator Lankin: Thanks very much, Mr. Chair. My experience in previous lives in the legislature was that committees operated on the basis that Senator McPhedran is talking about, and that you and Senator Greene are suggesting it is done in most committees. I think most people know that there were some issues in committees over the past year and a half, or however long a period of time, that gave rise to this particular issue or concern.

As I understand the wording that Senator McPhedran read out, as you were saying, one possibility is to move it all to committee, but that's not my understanding of what's being suggested. It's just prompting a more collaborative approach.

Am I right in understanding that the actual *Rules of the Senate* are that the subcommittee must report to the full committee, and that number 3 in this organizational motion that's set up here actually circumscribes that by giving the full delegation to the steering committee? Again, I don't have it right in front of me, but from what I listened to, I don't think that Senator McPhedran's motion takes away from the responsibilities that this gives to the steering committee to operate on behalf of the committee, but that it stresses the collaborative and consultative approach.

It may not be something that other senators have experienced a need for, but I don't think that it does damage, and I think it sets out clearly our expectations as a group working collaboratively.

So other than our never having to have done it before, and if there are other arguments about why this would hamper — I don't think it would jam up decision making about witness lists and changing witness lists and managing, but if people think there are other reasons to object to it, I'd really like to hear those so that the discussion is a little more fulsome before we bring it to a close.

[Translation]

Senator Bellemare: Thanks for giving me the floor. Since I have been a member of the Senate, little time has been spent on organizational motions at committee meetings. This year, as I have them in front of me and can read them, I do not find the current wording to be truly consistent with the intent of the rules of the subcommittee that consults. The idea is to have a debate or a discussion to ensure the collaboration of everyone on this committee, which is very important. It is particularly important if we think about the agenda we want to set for ourselves. So I think there's something here that doesn't take away from that, but it makes the collaborative process we want to respect more specific. In this sense, I think it's good to question previous

directeur de s'en occuper en vase clos, je vais me plier à la volonté du comité. Je suis prêt à entendre toutes les suggestions à ce sujet.

La sénatrice Lankin : Merci beaucoup, monsieur le président. À la lumière de mon expérience des législatures précédentes, je dirais que les comités fonctionnent le plus souvent de la manière que propose la sénatrice McPhedran, comme vous-même et le sénateur Greene l'avez confirmé. Je crois que la plupart des gens n'ignorent pas que ces préoccupations découlent des problèmes éprouvés par certains comités depuis environ un an et demi.

Comme vous l'indiquiez, une des possibilités serait de confier ces tâches à l'ensemble du comité, mais ce n'est pas ce que propose la sénatrice McPhedran si j'ai bien compris l'amendement qu'elle nous a lu. Il s'agit seulement en fait de préconiser une approche davantage axée sur la collaboration.

Ai-je raison de penser que le sous-comité doit rendre des comptes au comité plénier en application du *Règlement du Sénat*, et que la motion de régie interne n° 3 telle que formulée ici limite quelque peu cette prérogative en conférant les pleins pouvoirs au comité directeur? Je n'ai pas la proposition de la sénatrice McPhedran sous les yeux, mais d'après ce que j'ai pu entendre, je ne crois pas qu'elle propose de retirer au comité directeur son pouvoir d'agir au nom du comité. Je pense qu'elle vise plutôt à ce qu'on mette davantage l'accent sur la coopération et la consultation.

Il est possible que certains de mes collègues sénateurs ne jugent pas cela nécessaire, mais je ne pense pas qu'il puisse être préjudiciable pour nous de préciser ainsi nos attentes en vue d'un travail en toute collégialité.

Je ne crois pas pour ma part que cela ralentirait le processus décisionnel quant à l'établissement des listes de témoins et aux changements à y apporter, mais si certains estiment qu'il y a d'autres raisons de s'y opposer, outre le fait que l'on n'a jamais emprunté cette avenue auparavant, j'aimerais bien les entendre de telle sorte que tous les points de vue puissent être exprimés avant que nous soyons appelés à trancher.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Merci de m'avoir donné la parole. Depuis que je siège au Sénat, on passe peu de temps sur les motions d'organisation lors des réunions des comités. Cette année, comme je les ai devant moi et que je peux les lire, je ne trouve pas le libellé actuel vraiment conforme à l'intention en ce qui a trait aux règles du sous-comité qui consulte. L'idée est de tenir un débat ou une discussion pour assurer la collaboration de tout le monde au sein de ce comité, qui est très important. C'est particulièrement important si on pense au programme que l'on veut se donner. Je trouve donc qu'il y a là quelque chose qui n'enlève rien, mais qui précise davantage la nature collaborative que l'on veut respecter. En ce sens, je crois qu'il est bon de se

practices that are adopted too quickly. Perhaps it is time to further clarify the collaborative nature of committee work, because we all want to work in this way. So I find Senator McPhedran's proposal interesting.

[English]

Senator Massicotte: Mr. Chair, you expressed an openness, which I appreciate, of what should be delegated and what should not be delegated. But my two cents is I feel quite strongly, contrary to what you suggested, that the subcommittee should have the authority to basically invite people and to schedule people.

I have been on the steering committee many years. A lot of things happen there, and there are a lot of moving parts. I think it's quite important that we maintain the authority of the steering committee to basically organize the meetings. Otherwise it becomes too bureaucratic and cumbersome. I feel strongly about that.

One could argue, though I'm not sure it's necessary, but I have no difficulty putting in writing that, yes, the steering committee will have this authority, but it will consult and seek advice from the committee. That's what we do anyway. I've never seen otherwise. I have no problem with that addition if you want to be clear about it, but I feel strongly that the starting point is that the subcommittee should be authorized to do so. I have no problem with consult and report, but I think there's a right balance.

The Chair: Colleagues, I want to reiterate the fact that standing committees fall under the same procedural rules, more or less, of the chamber itself. Senators are free to move motions and they're free to amend motions. They give the guidance and have the final word.

A good chair of any standing committee recognizes you have to acquiesce to the authority of your committee. So in this particular instance we have representation from every single caucus group in the chamber. That's already a starting point. But like I said at the outset, I am open and flexible to take any guidance. I'm willing to go, like I said, Senator Massicotte, as far as acquiescing and having the steering work done at large with the full standing committee. Again, I'm waiting for guidance.

So far I've heard loud and clear from Senator Lankin, Senator Massicotte, Senator McPhedran and Senator Bellemare. Is anyone going to break the tie right now on this perspective?

questionner sur les pratiques précédentes qu'on adopte trop rapidement. Peut-être est-il temps de préciser davantage la nature collaborative des travaux en comité, parce que nous souhaitons tous travailler de cette manière. Je trouve donc la proposition de la sénatrice McPhedran intéressante.

[Traduction]

Le sénateur Massicotte : Monsieur le président, j'apprécie l'ouverture d'esprit dont vous faites montre quant aux pouvoirs qui pourraient être délégués ou non. J'ai toutefois pour ma part la ferme conviction que c'est le sous-comité qui devrait être chargé d'inviter les témoins et d'établir l'horaire de nos audiences.

J'ai fait partie du comité directeur pendant de nombreuses années. Il y a bien des décisions qui y sont prises et bien des éléments à prendre en considération. J'estime primordial que nous laissions au comité directeur le soin d'organiser nos séances. Sinon, le processus va devenir bureaucratique et trop lourd. J'en suis tout à fait convaincu.

Je ne suis pas certain que cela soit nécessaire, mais je ne vois aucun problème à ce que l'on précise par écrit, comme certains peuvent le juger utile, que le comité directeur dispose effectivement de ce pouvoir, mais qu'il agira toujours en consultation avec le comité plénier. C'est ce que nous faisons de toute manière. Je n'ai jamais vu les choses se passer autrement. Je ne m'opposerai pas à cet ajout si vous souhaitez que cela soit clarifié, mais je ne démords pas du fait qu'il faut d'abord et avant tout que ces pouvoirs soient confiés au sous-comité. Je ne vois aucun problème à ce que l'on précise les exigences en matière de consultation et de comptes à rendre, mais je pense qu'il faut trouver le juste équilibre.

Le président : Chers collègues, je tiens à vous rappeler que les comités permanents sont soumis plus ou moins aux mêmes règles de procédure que la Chambre elle-même. Les sénateurs peuvent présenter des motions et proposer des amendements. Ce sont eux qui décident de l'orientation des travaux du comité et ils ont le dernier mot.

Tout bon président sait qu'il doit s'en remettre aux volontés de son comité. Nous pouvons compter ici sur des représentants de tous les groupes présents au Sénat, ce qui est déjà un bon point de départ. Mais comme je l'ai indiqué d'entrée de jeu, je suis très flexible et prêt à entendre toutes les suggestions. Et je répète, sénateur Massicotte, que je suis disposé à aller jusqu'à m'en remettre à la décision du comité s'il souhaite se charger lui-même des tâches qui sont habituellement confiées au comité directeur. Encore là, j'attends de voir ce que vous souhaitez faire.

Nous avons entendu les points de vue clairement exprimés par la sénatrice Lankin, le sénateur Massicotte, la sénatrice McPhedran et la sénatrice Bellemare. Est-ce que quelqu'un

Senator Wells: Thank you, Mr. Chair. I'm in general agreement with Senator Massicotte. This system has worked well. I've been on steering committees, Senator Housakos, with you as chair, and I know you have a collaborative approach in any of the steering committees I've been on. Of course, the steering committee is a subcommittee of the committee, and the subcommittee always reports to the committee. It can be overruled at any time by a majority vote.

However, at some point in the planning process, which is calling witnesses, setting times and all of the things that are laid out in motion 3, which you've put on the table, there has to be a person or a group of people — in this case, as you said, we have all caucuses or groups in the Senate represented — and someone has to make a decision to move forward, and I think that's a system that in my experience has worked well.

Senator Martin: Congratulations to you, Mr. Chair, and to the deputy chairs who will be forming the steering committee.

I agree with what a lot of people have said. I probably align myself most closely to Senator Greene. I've seen how the committees have always worked very well, but I think Senator McPhedran has allowed us to have this discussion on a matter that has been routine in the past, and that's been important. That's the first point.

Second, for practical reasons, I think the steering committee should be able to quickly meet rather than have the entire group give whatever approval, because, in essence, the steering committee is the subcommittee of the whole committee, more than an authority, I think, of the subcommittee as having added responsibility to take us forward. I think that what we have in place is good. It has worked well. But this conversation has been really important. Thank you to Senator McPhedran for raising it and allowing us to have this conversation.

Senator R. Black: If we're following true parliamentary procedure, we should have had a motion on the floor before we discussed this. I might suggest that we get something on the floor — either the one that's there or an amendment — and then let's move on.

The Chair: I allowed some latitude to Senator McPhedran on this issue because she said initially she had a motion, but she didn't want to table it until discussion.

d'autre souhaite intervenir pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre?

Le sénateur Wells : Merci, monsieur le président. Je suis globalement d'accord avec le sénateur Massicotte. Ce système fonctionne bien. J'ai déjà siégé à des comités de direction, avec vous à la présidence, sénateur Housakos, et je sais qu'à tous les comités de direction dont j'ai fait partie, vous avez su favoriser la collaboration. Bien sûr, le comité de direction est un sous-comité du comité, et le sous-comité fait toujours rapport du fruit au comité en entier. Toutes ses décisions peuvent être annulées par un vote à la majorité.

Cependant, un moment donné, dans le processus de planification, pour la convocation des témoins, l'établissement de l'horaire et tout ce qui se trouve à la motion n° 3 que vous avez présentée, il doit y avoir une personne ou un groupe de personnes responsable — dans ce cas-ci, comme vous l'avez dit, tous les caucus ou groupes du Sénat y sont représentés. Quelqu'un doit pouvoir prendre des décisions pour avancer, et je pense que c'est un système qui fonctionne bien, selon mon expérience.

La sénatrice Martin : Je vous félicite, monsieur le président, et je félicite les vice-présidents, qui formeront le comité de direction.

Je suis d'accord avec ce que beaucoup de personnes ont déjà dit. Ma pensée rejoint probablement surtout celle du sénateur Greene. Je constate que ces comités fonctionnent toujours très bien, mais je pense que la sénatrice McPhedran nous permet aujourd'hui d'avoir cette discussion, sur une question qui a toujours été adoptée de façon routinière, mais qui est importante. C'est la première chose que je voulais dire.

Ensuite, pour des raisons pratiques, je pense que le comité de direction devrait pouvoir se réunir rapidement, plutôt que le comité au complet, pour approuver certaines choses, parce qu'au fond, le comité de direction est le sous-comité du comité plénier, plus qu'un organe décisionnel, mais le sous-comité a la responsabilité ajoutée de nous permettre d'avancer. Je pense que le système en place est très bien. Il fonctionne bien. Mais cette conversation est très importante. Je vous remercie, sénatrice McPhedran, d'avoir soulevé la question et de nous avoir permis d'avoir cette conversation.

Le sénateur R. Black : Du strict point de vue de la procédure parlementaire, une motion aurait dû être déposée pour que nous ayons cette discussion. Je proposerais qu'une motion soit déposée — soit celle qui est là, soit une version modifiée —, pour que nous puissions avancer.

Le président : J'ai laissé un peu de latitude à la sénatrice McPhedran sur cette question, parce qu'elle avait préparé une motion au départ, mais qu'elle ne voulait pas la déposer avant que nous n'en ayons discuté.

Senator R. Black: Understood.

The Chair: And I gave some latitude to members of the committee to have the discussion. Sometimes it's helpful instead of rushing to judgment. I will give everyone a say.

[Translation]

Senator Dalphond: I have not seen the amendment that will be introduced, but I understand that a sessional order was passed by the Senate a few weeks ago stating that we will have management committees made up of representatives from each group to ensure that all groups are consulted. I also understood that the committee would be composed of an odd number of members and that two deputy chairs could call a meeting of the entire committee at any time.

In this context, I question the necessity of the proposed amendment. However, it is more a question than a position.

[English]

Senator Ringuette: I'm really grateful for this conversation. The first thing I would like for us to at least think about is that the *Rules of the Senate*, which the Rules Committee have put in place, do say that a subcommittee reports to the entire committee. That's a rule that this committee has put in place and was agreed to by the entire Senate.

I also like the fact that we have three deputy chairs from every group. I see this as a sign of progress and as a sign of collaboration. It also provides for more inclusiveness. In all the arguments that I'm putting forth, if you consider them arguments, change for the sake of change is not adequate. But changing to have more inclusive discussion and to make sure that people who are not on steering but on the committee and who are attending committees, hearing witnesses and studying issues are being consulted. I don't see any harm in that. I only see positive, inclusive conversation.

We say that we're a modern Senate and we are also the Rules Committee. At the end of the day, the actual wording of motion 3 is not according to the Rules, because every subcommittee has the responsibility to table the report to the full committee for its adoption.

This is kind of a medium-ground situation that I think we're looking to be more inclusive. It's time that we find a place for this conversation. If people want to have more conversations on this issue, I don't feel there is an urgency tonight to adopt a particular motion. There's certainly nothing on our work agenda

Le sénateur R. Black : Je comprends.

Le président : J'ai aussi donné de la latitude aux membres du comité pour qu'ils puissent avoir cette discussion. Il est parfois utile de procéder ainsi plutôt que de porter un jugement précipité. Je donnerai la parole à chacun et chacune.

[Français]

Le sénateur Dalphond : Je n'ai pas vu l'amendement qui sera présenté, mais j'ai compris qu'il y a un ordre sessionnel qui a été adopté par le Sénat, il y a quelques semaines, selon lequel nous aurons des comités de gestion composés de représentants de chaque groupe afin d'assurer que tous les groupes sont consultés. J'ai compris également que le comité serait composé d'un nombre impair de membres et que deux vice-présidents pourraient, en tout temps, convoquer une réunion de tout le comité.

Dans ce contexte, je m'interroge sur la nécessité de l'amendement proposé. Cependant, c'est davantage une question qu'une position.

[Traduction]

La sénatrice Ringuette : Je vous suis très reconnaissante de cette conversation. J'aimerais que nous réfléchissions, d'abord et avant tout, au fait que le *Règlement du Sénat*, que le comité du Règlement a mis en place, dicte que le sous-comité fait rapport au comité plénier. C'est la règle que le comité a mise en place et que le Sénat au complet a adoptée.

J'apprécie aussi qu'il y ait trois vice-présidents pour représenter les trois groupes. J'y vois un signe de progrès et un signe de collaboration. C'est également plus inclusif. Dans tous les arguments que je fais valoir, si l'on peut considérer qu'il s'agit d'arguments, il n'est jamais justifié de changer pour changer. Il est toutefois utile de changer des choses pour favoriser une discussion plus inclusive et faire en sorte que toutes les personnes qui ne siègent pas au comité de direction, mais qui siègent au comité et qui participent à ses séances, entendent les témoins et étudient les questions qui lui sont soumises soient consultées. Je n'y vois aucun mal. Je n'y vois que des avantages, une conversation inclusive.

Nous affirmons être un Sénat moderne et nous formons le comité du Règlement. Au bout du compte, le libellé de la motion n^o 3 ne respecte pas le Règlement, parce que tous les sous-comités ont la responsabilité de présenter leurs recommandations au comité plénier pour adoption.

Je pense que ce que nous envisageons est un juste milieu pour être plus inclusifs. Il est temps de trouver un endroit pour avoir cette conversation. S'il y a des personnes qui aimeraient pousser la conversation, je ne crois pas qu'il soit urgent, ce soir, d'adopter une motion en particulier. Il n'y a absolument rien à

right now. If people want to reflect a little bit on it, we could put this motion aside and we could talk about it at the next meeting.

But all that said, I think we shouldn't be restricted to the ways of the past. If there are some ways that people around the table can feel that they have the ability to make a greater contribution, I say that's good. Thank you.

Senator Bovey: Congratulations, Mr. Chair, and congratulations to the deputy chairs. I agree with what Senator Ringuette has just said. I think this is a very healthy discussion and I think it's an important discussion. If we're looking at how we can improve and tool the *Rules of the Senate*, as Senator Ringuette said, to make it more inclusive and make sure we are listening, what you might want to do is consider clause 2 of this motion be that the subcommittee be empowered to consult and make decisions on behalf of the committee. Get the word "consult" in there — though that's not the right order for it — and it ties back to the Senate rule and has a participatory process.

The Chair: Thank you for that point. I'm flexible on this. The only thing we have to keep in mind is that on this order of reference, I know from the clerk's perspective, they need to have some clarity because once we take the word away from the motion, we change the words from "empower to make decisions on behalf of the committee" to "empower them to consult the committee." It goes back to what I'm proposing, which is that the actual decision will be taken by the whole committee, and while I underline I have no problems with that, it can create something of a bottleneck. Again, I do highlight that I believe highly in consultation and consensus, and I'm open to go that way. Senator Bovey, if we make the change in the wording, the committee will not be able to send out agendas. The committee will have to take the decision collectively and then agendas will be sent out.

Senator Bovey: If I may, Mr. Chair, as I said, I put the word in the wrong place. I do think the steering committee has to be empowered to make the final decisions because we have to move forward. But it could be based on consultation or inclusivity. Senator Ringuette said maybe we don't have to do this tonight and maybe we need to reflect on it. I certainly need a bit of reflection on this. I see the purpose, and I also see that we don't want to hold up the work of the committee. So it's a balance that I think we need to strike and take a look at what the words are, and maybe we don't have to solve this tonight.

notre plan de travail pour l'instant. Si nous voulons prendre le temps d'y réfléchir un peu, nous pourrions laisser cette motion de côté, puis en reparler à la prochaine réunion.

Cela dit, je pense que nous ne devrions pas être limités aux façons de faire du passé. Si les membres du comité estiment qu'il y a d'autres façons de faire qui seraient encore plus constructives, tant mieux. Merci.

La sénatrice Bovey : Félicitations, monsieur le président. Félicitations aussi aux vice-présidents. Je suis d'accord avec ce que la sénatrice Ringuette vient de dire. Je pense qu'il est très sain d'avoir cette discussion et qu'elle est importante. Si nous voulons voir comment nous pourrions améliorer le *Règlement du Sénat* et mieux nous outiller, comme la sénatrice Ringuette vient de le dire, pour être plus inclusifs et écouter les diverses voix, nous pourrions envisager que l'article 2 de cette motion soit que le sous-comité soit autorisé à consulter le comité et à prendre des décisions en son nom. Nous pourrions y ajouter le mot « consulter » — pas dans cet ordre, mais tout de même —, ce qui respecterait l'esprit du *Règlement du Sénat* et favoriserait la participation.

Le président : Je vous remercie de cette idée. Je suis ouvert à cela. La seule chose qu'il faut garder à l'esprit, c'est que dans l'ordre de renvoi, il faut que ce soit très clair pour le greffier, parce que si nous enlevons un mot dans la motion, nous remplacerons « autorisé à prendre des décisions au nom du comité » par « autorisé à consulter le comité ». Cela revient à ce que je proposais, c'est-à-dire que ce soit le comité au complet qui prenne la décision, et bien que je rappelle que je ne suis absolument pas contre, je dois mentionner que cela crée un certain goulot d'étranglement. Encore une fois, je dois souligner que je crois beaucoup à la consultation et au consensus, donc je serais ouvert à prendre cette direction. Sénatrice Bovey, si nous modifions ainsi le libellé, le comité ne pourra pas faire parvenir l'ordre du jour à tous. Il devra prendre sa décision collectivement, après quoi seulement l'ordre du jour pourra être diffusé.

La sénatrice Bovey : Si vous me permettez une précision, monsieur le président, comme je l'ai dit, je n'ai pas mis le mot au bon endroit. Je pense que le comité de direction doit être autorisé à prendre des décisions finales, parce qu'il faut avancer, un moment donné. Mais ces décisions pourraient se fonder sur la consultation ou l'inclusivité. La sénatrice Ringuette a dit que nous n'avions peut-être pas besoin de prendre une décision ce soir, que nous aurions peut-être besoin d'y réfléchir un peu. J'aurais sûrement besoin d'y réfléchir un peu. Je comprends le but, et je comprends aussi que nous ne voudrions pas freiner le

Senator McPhedran: Mr. Chair, if I may, I would like to share with everyone that I did type into the chat — very badly — both the English and the French versions of the proposal that's under discussion. Also, I want to clarify that it's certainly not my intention in the wording to take away the decision-making power of the subcommittee. I fully appreciate the points about the need to be able to make decisions and be effective.

Senator Frum: Senator McPhedran, as a fellow non-subcommittee member, what you have written out in this amendment is everything that I would expect to happen as a regular committee member. I've also been on this committee for five years and that has been the practice and the reality of what's gone on here. So I don't know that it needs to be spelled out so explicitly. I just would commit to you that if we don't do this, what you have written here as your expectation is also my expectation as a committee member, and I think the system works fine. I think there is a proper structure to this; when we delegate certain work to the subcommittee, it is almost always that they fulfill the wishes of the committee. It's a practical matter more than anything else.

The Chair: Colleagues, maybe I can suggest my sense of things. My recommendation, based on what I heard from everyone, is we go forward with the recommendation as it is. Of course, we're all honourable members around this table, and I think it's incumbent on the members of steering to respect the wishes of the committee and consult the committee to make sure that witnesses and agendas are done at all times within the satisfaction of the committee.

Senator Duncan: Thank you, Mr. Chair. I appreciate the opportunity to speak as I haven't entered into the debate as yet on this discussion.

I fully agree with what Senator Frum has said in that the discussion Senator McPhedran has put forward really sets out the expectations for a steering committee member. As a steering committee member, I fully intend to live up to that.

I appreciate that other senators on this committee have not had the experience where steering committees have not lived up to this, but there are members of the Senate who have — not on this committee, but they have had this experience.

So if these are, in fact, the expectations of us as steering committee members and, as committee members, if this is our expectation of the steering committee, I see no difficulty in putting that out. We all know in performance evaluations that

comité dans ses travaux. Bref, nous devons trouver le juste équilibre, trouver les bons mots, et nous n'avons peut-être pas besoin de régler cela ce soir.

La sénatrice McPhedran : Monsieur le président, si je peux intervenir, j'aimerais dire à tous que j'ai tapé, dans la boîte de clavardage, une version très boiteuse en anglais et en français de la proposition dont nous sommes en train de discuter. J'aimerais aussi préciser que je n'ai absolument pas l'intention, avec ce libellé, de retirer les pouvoirs décisionnels au sous-comité. Je comprends totalement qu'il doit pouvoir prendre des décisions pour être efficace.

La sénatrice Frum : Sénatrice McPhedran, je ne fais pas partie du sous-comité moi non plus, et tout ce que vous avez écrit dans cet amendement correspond à ce à quoi je m'attendrais en tant que membre régulière du comité. Je siège à ce comité depuis cinq ans, et c'est la façon de faire ici. Je ne sais pas s'il est nécessaire de le préciser de façon si explicite. Je m'engage donc simplement envers vous à respecter cela, même si nous n'adoptons pas ce libellé, parce que l'attente que vous mettez par écrit est également la mienne, en tant que membre du comité, et je pense que le système fonctionne bien. Je pense que nous avons la bonne structure pour cela; quand nous délégons certaines fonctions au sous-comité, il respecte presque toujours les volontés du comité. Nous le faisons pour des raisons pratiques plus qu'autre chose.

Le président : Chers collègues, je peux peut-être vous dire comment je vois les choses. Je recommanderais, après avoir entendu chacun d'entre vous, que nous suivions cette recommandation telle quelle. Bien sûr, nous sommes tous des membres à part entière du comité, et je pense qu'il incombe aux membres du comité de direction de respecter les volontés du comité et de les consulter pour que la liste des témoins et les ordres du jour soient toujours préparés à la satisfaction du comité.

La sénatrice Duncan : Merci, monsieur le président. Je vous remercie de m'offrir l'occasion de prendre la parole, puisque je n'ai pas encore participé au débat sur cette question.

Je suis parfaitement d'accord avec ce que vient de dire la sénatrice Frum, c'est-à-dire que la discussion que la sénatrice McPhedran a ouverte vise vraiment à préciser les attentes envers les membres du comité de direction. En tant que membre du comité de direction, j'ai pleinement l'intention de les respecter.

Je comprends que d'autres sénateurs, à ce comité, ont peut-être fait l'expérience de comités de direction qui ne le faisaient pas, parce qu'il y a des sénateurs qui l'ont vécu, pas à ce comité, mais ailleurs.

Donc si ce sont bien les attentes du comité envers nous, les membres du comité de direction, si c'est ce à quoi nous nous attendons du comité de direction, je ne vois pas de problème à l'écrire noir sur blanc. Nous savons tous que pour évaluer le

when your expectations are laid out, then it's very clear. We can always go back to refer to them.

If members are perhaps wanting more time to give this some more thought, as Senator Bovey has suggested, perhaps we could table it for discussion and, at our next Rules Committee meeting, have the agenda item of a decision point on the discussion. I would like to suggest that, if I might, Mr. Chair.

The Chair: Senator Duncan, I'm fine with that as well as a suggestion.

Senator Lankin: I wasn't at the Energy Committee meeting, but I heard about the discussion that took place. The actual wording that Senator McPhedran has sent to us is the wording that that committee agreed to. I think, at the beginning, the same kinds of questions or concerns were being raised, but when they talked it through, this is the wording they came up with. But I fully appreciate that understanding and reading those words has just happened right now. I think it would be worthwhile to see, over the course of a week, whether people can come behind that wording as a way to reflect the intent and what people say they've often experienced. I would say if that's the case, then what's the problem with putting it in there?

I agree with what Senator Massicotte and others have said about not crippling our ability to organize our work. I do think the collaborative approach that's being suggested is an important one.

Actually, I just realized Senator Massicotte may be able to speak to what happened at Energy. Irrespective of that, I just wanted to say, Mr. Chair, that if we are going to take a week to talk amongst our colleagues and with each other and see if there's wording that we can agree to — either this wording or something else that captures the spirit — then I would hope that you wouldn't proceed with voting on motion 3 as it is and that we would table that and bring it back. I just think that would be a cleaner approach.

I also agree with you that it shouldn't be delayed for long. I would hope that we would deal with it next week at the latest because I think we need the clarity so that, if we want to begin scheduling work, we're in a position to do that.

The Chair: Colleagues, just for the benefit of time and that we're not here until midnight tonight, I get the consensus we'll put motion 3 of this agenda item off until next week. We'll allow members of the committee to reflect, consult and speak amongst ourselves and come back at the next meeting with words that are palatable and comfortable for everyone.

rendement, c'est très clair quand les attentes sont bien décrites. On peut toujours s'y référer.

Si les membres du comité veulent du temps pour y réfléchir, comme la sénatrice Bovey le recommandait, nous pourrions laisser cette discussion de côté pour l'instant, puis inscrire un point à cet égard à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité du Règlement. C'est ce que j'aimerais proposer, si vous me le permettez, monsieur le président.

Le président : Sénatrice Duncan, je suis également à l'aise avec cette proposition.

La sénatrice Lankin : Je n'ai pas participé à la réunion du Comité de l'énergie, mais j'ai entendu parler de la discussion qui y a eu lieu. Le libellé que la sénatrice McPhedran nous a envoyé est celui que ce comité a adopté. Je pense qu'au départ, les mêmes questions ou préoccupations ont été soulevées, mais après mûre réflexion, c'est le libellé que le comité a adopté. Je comprends toutefois parfaitement cette position, et nous venons tout juste de lire ce libellé, pour notre part. Je pense qu'il vaudrait la peine de voir si, d'ici une semaine, les gens pourraient accepter ce libellé pour bien refléter l'intention des sénateurs, à la lumière de ce que les gens disent avoir souvent vécu. Je me dis que si tel est le cas, pourquoi ne pas l'inscrire ici?

Je suis d'accord avec ce que le sénateur Massicotte et d'autres ont dit sur le fait qu'il ne faut pas que cela nous empêche de bien organiser nos travaux. Je pense que l'approche collaborative proposée est importante.

En fait, je viens de me rendre compte que le sénateur Massicotte peut sans doute nous parler de ce qui s'est passé au Comité de l'énergie. Quoi qu'il en soit, je tenais à dire, monsieur le président, que si nous prenons une semaine pour en parler entre nous et avec nos collègues, pour voir si nous pourrions nous entendre sur un libellé — soit celui-ci, soit quoi que ce soit d'autre qui nous vienne à l'esprit —, je préférerais que vous ne demandiez pas le vote sur la motion n° 3 dans l'état actuel des choses et que nous remettions ce point à l'ordre du jour. Je pense que ce serait plus sage.

Je conviens aussi qu'il ne faut pas tarder non plus. J'espère que nous pourrions nous prononcer sur la question la semaine prochaine au plus tard, parce que nous avons besoin de clarté pour être en mesure de commencer à planifier nos travaux si nous le voulons.

Le président : Chers collègues, par souci de temps et pour que nous ne soyons pas ici jusqu'à minuit ce soir, je pense qu'il y a consensus pour reporter l'étude de la motion n° 3 à la semaine prochaine. Nous permettrons aux membres du comité d'y réfléchir, de consulter les personnes requises et d'en parler entre eux, après quoi nous pourrions en reparler à la prochaine séance, pour adopter un libellé qui conviendra à tous.

Are there any objections on this element?

Senator McPhedran: No objection. I just have a question, Mr. Chair. Would you like me to put it in the form of a motion, or shall we just leave it as a point of discussion?

The Chair: I suggest we take a few days to reflect. My suggestion is that those of you who finish that reflection and feel you've come to a consensus after consulting your colleagues, send a proposed drafting of a text to our clerk. That way, in advance of the next meeting, as those suggestions come in, the clerk can share them with members of the committee. I assume we're going to have those discussions amongst ourselves anyway between now and next week. Next week we can have a more fulsome debate. Hopefully we can come to a consensus even before the meeting happens next week.

Senator Duncan: I'm just concerned, Mr. Chair, following up on Senator McPhedran's comments, that we'll get bogged down in wordsmithing, which can take a long time.

The Chair: I can tell you there are two elements of rules and procedures. They're complicated at times. When we follow the rule of consultation and consensus, it can be arduous, but that's the nature of our democracy, I guess. Like I said, you'll find I'm a very flexible chair and I'm just articulating what I've been hearing from members of this committee today.

Senator Duncan: I just wondered if it was appropriate to have something to work with, though.

The Chair: I suggest then, the only person who has taken an initiative to put an actual proposal on paper is the one we saw tonight from Senator McPhedran. Maybe our clerk can send that out as a starting point, and we can make contributions, and it can be the catalyst for starting the discussion. I don't find anything subversive or difficult to accept about her proposal, personally.

Senator Massicotte: I would highly recommend that the steering committee as defined — the four of you — talk to each other and try to come back with a resolution that is agreeable to all. I'm sure we can. We're arguing whether to include a clause that makes no difference, yes or no. I think you guys should talk together, figure it out, and come back to us with —

The Chair: Senator Massicotte, that's one thing I won't do. I won't direct the committee on such an important clause. Clearly, there's a discomfort. I would leave it to any individual member who wants to lead this and drive this debate. I don't want just the four steering members to be the driving force of putting the

Y a-t-il des objections?

La sénatrice McPhedran : Je n'ai pas d'objection. Je n'ai qu'une question, monsieur le président. Voudriez-vous que je présente ma proposition sous forme de motion ou préférons-nous simplement en faire un point de discussion?

Le président : Je propose que nous prenions quelques jours pour y réfléchir. Je recommanderais que ceux et celles qui auront terminé leur réflexion et qui auront l'impression d'être parvenus à un consensus, après consultation de leurs collègues, envoient une ébauche de texte à notre greffier. De cette façon, d'ici la prochaine réunion, le greffier pourra envoyer les propositions reçues aux membres du comité. Je présume que nous en discuterons entre nous de toute façon d'ici la semaine prochaine. Nous pourrions en discuter plus en profondeur la semaine prochaine. J'espère que nous parviendrons à un consensus avant même la prochaine séance.

La sénatrice Duncan : J'ai seulement peur, monsieur le président, pour répondre aux observations de la sénatrice McPhedran, que nous nous perdions dans le choix des mots et que cela nous prenne du temps.

Le président : Je peux vous dire qu'il y a deux éléments dans les règles et la procédure. C'est parfois compliqué. Quand nous suivons la règle de la consultation et du consensus, ce peut être ardu, mais c'est la nature de notre démocratie, j'imagine. Comme je le disais, vous constaterez que je suis un président très souple, je ne fais que résumer ce que j'entends des membres du comité aujourd'hui.

La sénatrice Duncan : Je me demande seulement s'il serait approprié d'avoir un document de base sur lequel nous fonder.

Le président : Je dirais alors que la seule personne qui a pris l'initiative de mettre une proposition sur papier, ce soir, est la sénatrice McPhedran. Notre greffier pourrait peut-être faire parvenir cette ébauche à tous, pour commencer, puis chacun pourra y apporter son éclairage, et ce sera le catalyseur de la discussion. Personnellement, je ne vois rien de très controversé ou difficile à accepter dans sa proposition.

Le sénateur Massicotte : Je recommanderais vivement que le comité de direction tel qu'il est actuellement défini, soit vous quatre, se concerte pour nous faire une proposition qui conviendrait à tous. Je suis certain que c'est possible. Nous débattons de la question de savoir s'il faut inclure ou non une disposition qui ne change rien. Je pense que vous devriez en parler tous les quatre, vous faire une tête sur le sujet, puis nous proposer...

Le président : Sénateur Massicotte, je ne le ferai pas. Je ne recommanderai rien au comité sur une disposition aussi importante. Il y a manifestement un malaise. Je laisserai donc à n'importe lequel des membres du comité qui souhaite prendre l'initiative le soin d'orienter le débat. Je ne veux pas que les

words on paper. We want them to be comfortable with it. I want people to put a motion on paper here that they're comfortable with, and I will ascribe to it. If the other three members would like to meet and draft something and propose it, they're free to do so. I as the chair will acquiesce to the wish of the committee on this.

Senator Massicotte: I think we largely agree.

The Chair: Nothing precludes anyone, like I said, from working on the actual proposition that is coming from Senator McPhedran.

Senator Ringuette: Mr. Chair, that's what I was about to say. The easiest way is probably for Senator McPhedran, through the clerk, to send the wording to each and every one of us for reflection. The word "expectation" is good but, from my perspective, if it is our expectation, then we should say so in a motion.

The Chair: Colleagues, we'll proceed on that basis. Now we'll go to what's left of the agenda. motion 4 is that the committee publish its proceedings. Do I have someone moving that?

The Honourable Senator R. Black moved:

That the committee publish its proceedings.

Is the motion carried?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: No opposition. Thank you, colleagues. The motion in item 5 deals with the financial report. As per rule 12-26(2), each committee has to table a report on the expenses incurred during the previous session. A copy of the draft report prepared by the clerk was distributed at the beginning of the meeting.

The Honourable Senator Dalphond moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2).

Is the motion carried? Is there any opposition?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: It is carried.

Next is a motion relating to research staff. Do I have a proposer for motion 6?

quatre membres du comité de direction soient la force motrice responsable de mettre des mots sur papier. Nous voulons que les autres membres soient à l'aise. Je veux que les membres du comité préparent une motion par écrit qui leur convienne, et je m'y soumettrai. Si les trois autres membres du comité de direction souhaitent se rencontrer pour rédiger un texte à proposer, ils sont libres de le faire. Pour ma part, à titre de président, je respecterai la volonté du comité à ce propos.

Le sénateur Massicotte : Je pense qu'en général, nous sommes d'accord.

Le président : Comme je l'ai dit, rien n'empêche quiconque de travailler à la proposition concrète qui émane de la sénatrice McPhedran.

La sénatrice Ringuette : Monsieur le président, c'est ce que j'allais dire. Le moyen le plus simple est probablement que la sénatrice McPhedran envoie le texte à chacun d'entre nous, par l'intermédiaire du greffier, pour que nous puissions y réfléchir. Il est bon de parler d'« attentes », mais, de mon point de vue, si c'est ce à quoi nous nous attendons, alors nous devrions le dire dans une motion.

Le président : Chers collègues, c'est ainsi que nous allons procéder. Nous allons maintenant retourner à ce qui reste de l'ordre du jour. La motion n° 4 vise à ce que le comité publie ses délibérations. Quelqu'un peut-il proposer cette motion?

L'honorable sénateur R. Black propose :

Que le comité fasse publier ses délibérations.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix : D'accord.

Le président : Aucune opposition. Merci, chers collègues. La motion du point 5 porte sur le rapport financier. Conformément à l'article 12-26(2), chaque comité doit déposer un rapport sur les dépenses encourues au cours de la session précédente. Un exemplaire du projet de rapport préparé par le greffier a été distribué au début de la réunion.

L'honorable sénateur Dalphond propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs? Quelqu'un s'y oppose-t-il?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La prochaine motion porte sur le personnel de recherche. Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 6?

Senator Batters: I will move that motion.

The Chair: The Honourable Senator Batters moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: No opposition? If there isn't any, it is carried.

I would like to invite the analysts, Isabelle Brideau and Erin Virgint, to turn on their cameras, so they can present themselves to the committee. Isabelle and Erin, welcome.

Isabelle Brideau, Analyst, Library of Parliament: Thank you.

Erin Virgint, Analyst, Library of Parliament: Good evening. Thank you.

The Chair: These are people of few words. Thank you. You possess a lot of knowledge, and we're going to be counting on working with you over the next few months.

Motion 7 deals with the authority to commit funds and certify accounts. Do I have a proposer for this motion?

Senator Martin: So moved.

The Chair: The Honourable Senator Martin moved:

That, pursuant to section 7, chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chairs and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:05 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chairs and the clerk of the committee; and

La sénatrice Batters : Je propose la motion.

Le président : L'honorable sénatrice Batters propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que la présidence soit autorisée à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapports.

Des voix : D'accord.

Le président : Personne ne s'y oppose? Dans ce cas, la motion est adoptée.

Je voudrais inviter les analystes, Isabelle Brideau et Erin Virgint, à allumer leurs caméras, afin de pouvoir se présenter aux membres du comité. Mesdames Brideau et Virgint, soyez les bienvenues.

Isabelle Brideau, analyste, Bibliothèque du Parlement : Merci.

Erin Virgint, analyste, Bibliothèque du Parlement : Bonsoir. Merci.

Le président : Ce sont des personnes peu loquaces. Je vous remercie. Vous connaissez beaucoup de choses, et nous allons compter sur votre collaboration au cours des prochains mois.

La motion n° 7 concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. Quelqu'un peut-il la proposer?

La sénatrice Martin : Je propose la motion.

Le président : L'honorable sénatrice Martin propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, aux vice-présidents et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:05 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, aux vice-présidents et au greffier du comité; et

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personal services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chairs.

[Translation]

Senator Dupuis: It's just that motion 7, in the first paragraph, talks about one deputy chair, but here in this committee we have three.

The Chair: That's why I referred to deputy chairs.

[English]

It says "chair," but I did say on the record "deputy chairs," so I hope that has been inscribed by the secretary of the committee.

Senator Lankin: Excuse me, Mr. Chair. We're getting French on the English channel, so I did not catch what your response to Senator Dupuis was.

The Chair: I was saying to Senator Dupuis that when I read the text, she is right, it only says "deputy chair," but I did read it out as "deputy chairs," and I was hoping that was inscribed by the secretary.

Mr. Thompson: Mr. Chair, I just wanted to add some clarification that in the motion adopted in the Senate that allowed some committees to have more than one deputy chair, there was some clarifying language as to how certain things were to be handled when there are items such as, in this motion, where there is more than one chair. That motion does outline that certain things are allowed to be conferred on each individual deputy chair, so that one of them can act alone, and with other items — I believe it's in the third paragraph — it would be all deputy chairs acting together.

So the enabling motion from the Senate Chamber did give some direction to the committee as to how that shared authority is to be managed.

The Chair: Again, colleagues, I highlight on all of these sections that, in my experience, when budgets and expenses of this nature occur in reports and come before any steering committee, going forward, approval would be sought from the standing committee. I can assure you all of that.

Furthermore, we ourselves don't even have the authority to disperse some of these funds without the approval, again, of the Senate Chamber.

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et aux vice-présidents.

[Français]

La sénatrice Dupuis : C'est seulement parce que, dans la motion n^o 7, au premier paragraphe, on parle d'un vice-président, mais ici, dans ce comité, nous en avons trois.

Le président : C'est la raison pour laquelle j'ai parlé de vice-présidents.

[Traduction]

Il est question du « président », mais j'ai parlé pour le compte rendu des « vice-présidents », alors j'espère que le secrétaire du comité en a pris bonne note.

La sénatrice Lankin : Excusez-moi, monsieur le président. Je n'entends pas la bonne langue sur la chaîne que j'ai syntonisée, je n'ai donc pas compris votre réponse à la sénatrice Dupuis.

Le président : Je disais à la sénatrice Dupuis qu'elle avait raison de dire que le texte de la motion parle d'un seul « vice-président », mais que lorsque je l'ai lu à haute voix, j'ai parlé des « vice-présidents », et que j'espérais que le secrétaire en avait pris bonne note.

M. Thompson : Monsieur le président, je voulais juste ajouter une précision : dans la motion adoptée au Sénat qui permettait à certains comités d'avoir plus d'un vice-président, on apportait des précisions sur la manière dont certaines choses devaient être traitées dans des situations, par exemple, où il y a plus d'un président, comme dans la présente motion. Elle précise que certaines responsabilités peuvent être confiées à chaque vice-président, afin que chacun puisse agir seul, et que pour d'autres points — je crois que c'est dans le troisième paragraphe — ce sont tous les vice-présidents qui agissent ensemble.

La motion habilitante du Sénat a donc donné quelques indications au comité sur la manière dont ce pouvoir partagé doit être géré.

Le président : Encore une fois, chers collègues, je jette l'éclairage sur tous les articles pour lesquels, selon mon expérience, on demanderait l'approbation du comité permanent lorsque des budgets et des dépenses de cette nature figurent dans des rapports et sont présentés à un comité directeur. Je peux vous en assurer.

En outre, nous n'avons même pas le pouvoir de distribuer une partie de ces fonds sans l'approbation, là encore, du Sénat.

[Translation]

Senator Dupuis: It's simply because, when documents are sent to us, we read them.

[English]

The Chair: Do I have a mover for this motion? So moved by Senator Massicotte.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Without any opposition, the motion is carried. Do I have a proposer for motion 8?

The Honourable Senator Ringuette moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Any opposition? No, so it is carried.

Motion 9 is designation of members travelling on committee business.

The Honourable Senator Bovey moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3) (a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: If there's no opposition, the motion carries.

Motion 10 relates to travelling and living expenses of witnesses.

[Français]

La sénatrice Dupuis : C'est simplement parce que, quand on nous envoie des documents, nous les lisons.

[Traduction]

Le président : Quelqu'un peut-il proposer cette motion? La motion est proposée par le sénateur Massicotte.

Des voix : D'accord.

Le président : Comme personne ne s'y oppose, la motion est adoptée. Quelqu'un peut-il proposer la motion n° 8?

L'honorable sénatrice Ringuette propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Des voix : D'accord.

Le président : Quelqu'un s'y oppose-t-il? Dans la négative, la motion est adoptée.

La motion n° 9 concerne la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité.

L'honorable sénatrice Bovey propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Des voix : D'accord.

Le président : S'il n'y a pas d'opposition, la motion est adoptée.

La motion n° 10 concerne les frais de déplacement des témoins.

The Honourable Senator Duncan moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses of one witness per organization upon application, but that the chair be authorized to approve expenses of a second witness from the same organization should there be exceptional circumstances.

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: If there's no opposition, the motion carries.

Motion 11 is about communications. Before I go forward, I'd like to ask the clerk, on this particular one — I did read the document earlier — are we granting authority to the Communications Directorate to promote and put out material that the committee would not see in advance? Mr. Thompson, how broad is this section?

Mr. Thompson: No, it's not authorizing the Communications Directorate to act on our behalf. It's authorizing the Subcommittee on Agenda and Procedure to give direction to the communications officers and to us.

The Chair: So section 2 says here:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its proceedings, at its discretion.

What does that mean exactly?

Mr. Thompson: That would be related to broadcasting, the televising.

Senator Massicotte: Mr. Chair, are you proposing an amendment?

The Chair: No, I just wanted to be clear on the language, to be honest with you. When I read it, it was a little bit ambiguous, and I did not want to give complete carte blanche. I guess when we decided years ago to broadcast, it means we're out for public display. Do I have a mover for motion 11?

[Translation]

Senator Dupuis: Yes, I so move.

The Chair: The motion has been moved by Senator Dupuis. Is it agreed, honourable senators?

L'honorable sénatrice Duncan propose :

Que, conformément aux lignes directrices du Sénat régissant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement d'un témoin par organisme qui en fait la demande, mais que la présidence soit autorisée à approuver le remboursement des dépenses d'un deuxième témoin du même organisme dans des circonstances exceptionnelles.

Des voix : D'accord.

Le président : S'il n'y a pas d'opposition, la motion est adoptée.

La motion n° 11 concerne les communications. Avant d'aller plus loin, j'aimerais demander au greffier, sur ce point particulier — j'ai lu le document tout à l'heure — si nous accordons à la Direction des communications le pouvoir de promouvoir et de diffuser des documents que le comité ne verrait pas à l'avance? Monsieur Thompson, quelle est l'étendue de cet article?

M. Thompson : Non, la motion n'autorise pas la Direction des communications à agir en notre nom. Elle autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à donner des directives aux agents de communications et à nous en donner à nous.

Le président : L'article 2 prévoit :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre la diffusion des délibérations publiques du comité par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux et à sa discrétion.

Qu'est-ce que ce passage signifie exactement?

M. Thompson : Il est question de la radiodiffusion, de la télédiffusion.

Le sénateur Massicotte : Monsieur le président, proposez-vous un amendement?

Le président : Non, je voulais juste être certain de bien comprendre le libellé, honnêtement. Quand je l'ai lu, j'ai l'ai trouvé un peu ambigu et je n'ai pas voulu donner carte blanche. Je suppose que lorsque nous avons décidé, il y a des années, de diffuser les délibérations, nous avons décidé d'être exposés au public. Quelqu'un veut-il proposer la motion n° 11?

[Français]

La sénatrice Dupuis : Oui, je propose la motion.

Le président : La motion est proposée par la sénatrice Dupuis. Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

[English]

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is there any other business, colleagues? If there isn't any other business, we will adjourn. We will be meeting next week to discuss the motion under agenda item 3. The clerk will be sending out the proposed amendment. Like I said, feel free to exercise whatever changes and propositions you want to make.

Senator Lankin: Thank you very much, Mr. Chair. I wonder if you would address what the expectations are for regular meeting times for the committee, if there are to be regular times. I know there's lots of competition for the resources that are scarce in order to support committees, but would we be reverting to Tuesday and/or Wednesday morning meetings? Is there any discussion we will be having about that as a group?

The Chair: We will have that discussion next week as a group because that would have been item 1 on the steering agenda. Meeting times will be one of the items we'll discuss next week, along with item 3.

Traditionally, our meeting times have been, as you know, Tuesday mornings. The committee usually meets once a week when we're sitting. Now we obviously have more flexibility because of the hybrid system.

There was a second day allotted for the Rules and Procedures Committee on a Wednesday evening, but it was rarely used. It was used in extenuating circumstances when there was an overloaded agenda.

Let me also ask the clerk to answer that question more thoroughly, because the context has obviously changed with technology.

Mr. Thompson: Thank you, Mr. Chair. You're absolutely correct. The context has changed significantly given our current circumstances with virtual and hybrid meetings. There was a motion adopted by the Senate on November 17 that authorized committees to meet in a hybrid or, in certain circumstances, in an all-virtual forum such as this. However, the traditional schedule that we're all used to seeing and working under is no longer in effect, given the resource limitations caused by hybrid and virtual meetings. Fewer committees are able to meet simultaneously.

As such, any meetings will functionally need to be approved by the whips and facilitators of the various parties and groups. That motion did outline a priority that would be given to various committees in the cases of conflicts where there would be priority for government business, Internal Economy and Ethics

[Traduction]

Des voix : D'accord.

Le président : Y a-t-il d'autres affaires, chers collègues? Dans la négative, nous allons lever la séance. Nous nous réunirons la semaine prochaine pour discuter de la motion au point 3 de l'ordre du jour. Le greffier enverra la proposition d'amendement. Comme je l'ai dit, n'hésitez pas à présenter vos modifications et vos propositions.

La sénatrice Lankin : Merci beaucoup, monsieur le président. Je me demande si vous pourriez nous dire quelles sont les attentes concernant les heures de réunion régulières du comité, le cas échéant. Je sais qu'il y a beaucoup de concurrence pour les ressources de soutien des comités qui se font rares, mais reviendrions-nous aux réunions du mardi ou du mercredi matin? En discuterons-nous en groupe?

Le président : Nous en discuterons la semaine prochaine en groupe, car cela aurait été le point 1 à l'ordre du jour de la réunion du comité directeur. Les heures de réunion seront l'un des points dont nous discuterons la semaine prochaine, en même temps que le point 3.

Comme vous le savez, nos réunions se tiennent normalement le mardi matin. Le comité se réunit généralement une fois par semaine lorsque le Sénat siège. Maintenant, nous avons évidemment plus de latitude grâce au système hybride.

Un deuxième jour était prévu pour le comité du règlement et de la procédure un mercredi soir, mais il était rarement utilisé. Cette journée a été utilisée dans des cas spéciaux, lorsque l'ordre du jour était surchargé.

Permettez-moi également de demander au greffier de répondre plus en détail à cette question, car le contexte a évidemment changé avec la technologie.

M. Thompson : Merci, monsieur le président. Vous avez tout à fait raison. Le contexte a beaucoup changé dans les circonstances actuelles avec les réunions virtuelles et hybrides. Le 17 novembre, le Sénat a adopté une motion qui autorisait les comités à se réunir dans un format hybride ou, dans certaines circonstances, dans un forum entièrement virtuel comme celui-ci. Cependant, le calendrier traditionnel que nous avons tous l'habitude de suivre n'est plus en vigueur compte tenu du manque de ressources occasionné par les réunions hybrides et virtuelles. Moins de comités sont en mesure de se réunir simultanément.

Ainsi, toute réunion devra être approuvée sur le plan fonctionnel par les whips et les facilitateurs des différents partis et groupes. Cette motion a défini une priorité qui serait accordée aux différents comités dans les cas de conflit d'horaire où la priorité serait accordée aux affaires gouvernementales, à la régie interne, à l'éthique et aux conflits d'intérêts, et cetera. Mais, en

and Conflict of Interest, et cetera. But ultimately the assignment of those resources will need to be resolved in cases of conflict.

We will need to have some informal consultations about when this committee would like to meet and we can put in that request to the appropriate authorities and move forward on that basis.

The Chair: Thank you, clerk. The good news is all three of my deputy chairs have a significant degree of influence with their whips and their caucus. I have considerably less with mine. Hopefully we will be able to squeeze ourselves in at some particular point. But I guess from your answer, Mr. Thompson, it's not going to be as evident as it was before, if I understand.

Mr. Thompson: That would be correct, senator.

Senator McPhedran: This is an exploratory question to just understand a bit better. In the new context that Mr. Thompson has just explained to us, it's a reasonable probability that the Rules Committee will be specified, as it was previously by the Subcommittee on Human Resources of CIBA, to study the proposed new harassment policy when it is brought back to the chamber. I think it is also a reasonable probability that we'll be given quite a tight timeline and be asked to do it in a very tight timeline.

My question is really geared to the kinds of working groups in the past when this kind of time-pressured task is given to us by the entire Senate. Facing the kinds of logistical challenges that Mr. Thompson has outlined for us, I'm raising this to see whether we need to be doing some thinking, maybe outside of the box, that we've typically been in pre-COVID, and just tossing it out there for consideration.

The Chair: I totally agree. What I suggest, colleagues, is we ask our clerk to prepare an agenda for the next meeting where the outstanding item number 3 from this current agenda is item number 1 for discussion. If the clerk can come back to us, I'm sure he's already done some of the preliminary research of what outstanding issues this committee has to deal with from the previous Parliament.

Regarding the third item on the list, can you come back to us with a more in-depth report on the potential time slots we can count on and work with on a weekly basis? I think if we start with those three points next meeting, we'll have enough to get going next week. I think they're the three most critical and important issues.

Senator Ringuette: Maybe Mr. Thompson can clarify this. In our previous meeting agenda of all committees, senators made sure the different committees they were on were not meeting at

fin de compte, l'affectation de ces ressources devra être réglée en cas de conflit.

Nous devons procéder à des consultations informelles sur la journée où le comité aimerait se réunir et nous pourrions en faire la demande auprès des autorités compétentes et procéder en conséquence.

Le président : Merci, monsieur le greffier. La bonne nouvelle, c'est que mes trois vice-présidents ont une grande influence auprès de leurs whips et de leur caucus. J'en ai beaucoup moins sur les miens. J'espère que nous serons en mesure de nous imposer à un moment donné. Mais si j'en juge par votre réponse, monsieur Thompson, ce ne sera plus aussi évident qu'avant, si je comprends bien.

M. Thompson : C'est exact, monsieur le président.

La sénatrice McPhedran : C'est une question exploratoire pour mieux comprendre. Dans le nouveau contexte que M. Thompson vient de nous expliquer, il est vraisemblable que le Comité du Règlement sera chargé, comme il l'a été précédemment par le Sous-comité sur les ressources humaines du CIBA, d'étudier la nouvelle politique de harcèlement proposée lorsqu'elle sera renvoyée au Sénat. Je pense qu'il est également raisonnable de penser que nous aurons un échéancier assez serré et qu'on nous demandera de le faire dans un délai très court.

Ma question est vraiment axée sur les types de groupes de travail passés, lorsque ce genre de tâche à délai serré nous était confiée par l'ensemble du Sénat. Face aux défis logistiques que M. Thompson nous a décrits, je soulève cette question pour voir si nous devons réfléchir, peut-être en dehors des sentiers battus, comme nous l'avons fait en général avant la COVID, et tout simplement soumettre la question pour examen.

Le président : Je suis tout à fait d'accord. Ce que je suggère, chers collègues, c'est que nous demandions à notre greffier de préparer un ordre du jour pour la prochaine réunion où le point 3 repris de l'ordre du jour actuel sera le premier point de discussion. Si le greffier peut nous revenir, je suis sûr qu'il a déjà fait une partie des recherches préliminaires sur les questions en suspens que le comité doit traiter depuis le Parlement précédent.

Concernant le troisième point sur la liste, pouvez-vous nous revenir avec un rapport plus approfondi concernant les créneaux horaires potentiels sur lesquels nous pouvons compter et avec lesquels nous pouvons travailler sur une base hebdomadaire? Je pense que si nous commençons par ces trois points lors de la prochaine réunion, nous aurons suffisamment de matière pour démarrer la semaine prochaine. Je pense qu'il s'agit des trois points les plus cruciaux et les plus importants.

La sénatrice Ringuette : Peut-être que M. Thompson peut clarifier ce point. Dans l'ordre du jour des précédentes réunions de tous les comités, les sénateurs s'assuraient que les différents

the same time. I guess my question is: When you're looking into putting forth those Zoom meetings, is there consideration of the previous set agenda so that we're not caught in two Zoom meetings happening at the same time?

Mr. Thompson: Senator, I'll certainly do my best to keep your other committee obligations in mind when I'm having those consultations and discussions. One of the limitations we face is the number of committees that are able to meet simultaneously. I know that will certainly help to minimize conflicts, but it will do that by there being fewer committees meeting, and that can present its own challenges as far as when we might be able to meet.

The Chair: Also, Mr. Thompson, as I mentioned earlier, can you please distribute to all members of this committee the updated procedures and rule book of the Senate? I can tell you that during the first few years I was here, I learned by flying by the seat of my pants. It's not exactly the most thrilling read, but it's an important read and I think once you're in this place for a period of time and you participate in the scroll and debates, taking the time to read the actual procedural rule book gives you a pretty good sense of how the place currently is supposed to work. Anyway, he will distribute that information to us. I think there's an updated book that's coming out or being printed, if I'm not mistaken, clerk.

Mr. Thompson: Yes, Mr. Chair. I'll verify the status of that. If it isn't already available, I might wait a few days to have the most current version. I will certainly distribute that. I'll also distribute a document we produced called the "Introduction to the Committee," which gives a historical overview of the work done by the committee in the last 20 years or so.

The Chair: That would be very helpful as well. So you cannot confirm for us the date and time of the next meeting next week, correct?

Mr. Thompson: I cannot, senator.

The Chair: Okay.

If there isn't any other business, colleagues, we'll be waiting for a date to be confirmed for next week.

(The committee adjourned.)

comités auxquels ils siégeaient ne se réunissaient pas en même temps. Je suppose que ma question est la suivante : lorsque vous envisagez de proposer ces réunions Zoom, tenez-vous compte du calendrier établi précédemment afin que nous ne soyons pas pris entre deux réunions Zoom qui se déroulent en même temps?

M. Thompson : Sénatrice Ringuette, je ferai certainement de mon mieux pour garder à l'esprit vos autres obligations relatives aux comités lorsque je tiendrai ces consultations et discussions. L'une des limites auxquelles nous sommes confrontés est le nombre de comités qui peuvent se réunir simultanément. Je sais que cela contribuera certainement à minimiser les conflits, mais cela se fera en réduisant le nombre de comités qui se réunissent, ce qui peut compliquer les choses quant au moment où nous pourrions nous réunir.

Le président : Par ailleurs, monsieur Thompson, comme je l'ai déjà dit, pouvez-vous distribuer à tous les membres du comité les procédures et le Règlement mis à jour du Sénat? Je peux vous dire que pendant mes premières années ici, j'ai dû faire appel à toute la présence d'esprit dont j'étais capable pour apprendre. Ce n'est pas exactement la lecture la plus passionnante, mais c'est une lecture importante, et je pense qu'une fois que vous avez été ici pendant un certain temps et que vous participez aux réunions d'organisation et aux débats, prendre le temps de lire le Règlement vous donne une assez bonne idée de la façon dont le Sénat est censé fonctionner à l'heure actuelle. Quoi qu'il en soit, il nous transmettra ces renseignements. Je pense qu'il y a un livre mis à jour sur le point de sortir ou en cours d'impression, si je ne m'abuse, monsieur le greffier.

M. Thompson : Oui, monsieur le président. Je vais en vérifier le statut. Si le document n'est pas déjà disponible, je pourrais attendre quelques jours pour avoir la version la plus récente. Je vais certainement la distribuer. Je vais également distribuer un document que nous avons produit, appelé « Introduction aux comités », qui donne un aperçu historique du travail effectué par le comité au cours des 20 dernières années environ.

Le président : Ce serait également très utile. Vous ne pouvez donc pas nous confirmer la date et l'heure de la réunion de la semaine prochaine, n'est-ce pas?

M. Thompson : Je ne peux pas, monsieur le président.

Le président : D'accord.

S'il n'y a pas d'autres affaires, chers collègues, nous attendrons qu'une date soit confirmée pour la semaine prochaine.

(La séance est levée.)